Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 24 (1886)

Heft: 3

Artikel: Fleur de mer : nouvelle bretonne : [suite]

Autor: Allard, Ernest

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-189107

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- Je ne les connais pas non plus, dit le cafetier, mais je les vois passer très souvent. Elles pourraient bien venir du côté de Cheseaux, Echallens, par là.
- Tachez-voir de vous informer; eh! je payerais un bon verre!
- Oh! c'est-bien facile... A votre santé. Et puis, quels bons nouveaux?
- Point de nouveaux, j'ai affaire à la tièce hypothécaire, et je veux dire bonjours au père Bize en passant. C'est vrai que ça me détourne un peu, mais ça fait rien.

Un pauvre ouvrier qui avait pris une chope de bière à la table du fond, et louchait au point de voir ce qui se passait derrière lui, sortit de l'établissement.

Il n'avait pas mis le pied dans la rue, que Griset demanda à l'hôte: « Quel est ce gaillard qui avait l'air de me regarder de travers, tout en cherchant à entendre notre conversation?...

- Mais non, mais non, mon cher, c'est un pauvre diable qui est sourd comme un pot. Il n'a pas entendu un mot, je vous le promets.
- Il a du bonheur, parce que je lui fichais une mornifle!... ça ne faisait pas un pli! Eh bien, à revoir. J'en payerai encore un en me rentournant... On est des amis ou on ne l'est pas, qu'en dites vous?

- Aloo!

L. M. (A suivre.)

La vîlhie melice dâo canton dê Vaud.

Sont passà elliào bio dzo iò, po lo militéro, N'avià dein lo canton houit z'arrondissémeints; Se noutrè fédéraux ne lè regrettont diéro, Lè vilhio bons Vaudois peinsont tot lo contréro Et diont que l'étài lo bio teimps.

Et ma fài l'ont réson! kà clia vilhie melice, La gloire dào canton et l'honneu dè la Suisse, A fé, sein lo thoraxe et sein lo mousqueton, La campagne dào Sonderbon.

Eh! hé! iô étès-vo, sordâ dè vîlhie rotse, Brâvo carabiniers dâo teimps dè la maillotse; Caloniers asse grands, asse drâi qu'on poteau, Galés sordâ dâo trein, bio chasseu à tsévau; Grenadiers, vortigeu, mouscatéro, piquiettes, Comis, tambou, fratai, musiciens et trompettes; Galounâ, lutenieints, sapeu à gros bounets, Capitaino, majo, coumandants, colonets? Accutâ-mè très-ti : Quand on s'ein vint su l'adzo, On va contrè lo bet. Po sè bailli coradzo, Ye faut redévezà dè son dzouveno teimps, Kâ rein ne fâ pliési, na, rein, atant què cein. Et no, que n'ein vicu dâo teimps dâi z'épolettès, Dè la granta serpeint et dè cliào clérinettès Qu'on comptave pe moulo'et dao tsapé chinois, No que ne sein très-ti bons Suisses, bons Vaudois, Ne vollieint on momeint reparlà dài z'annâïès Yô n'îra valottets ; dè cliâo ballès dzornâïès Qu'on ne pâo pas âobliâ, dè cé teimps benhirâo, Yo d'étrè bon sordâ tsacon étâi dzalâo.

I.

Dza grantenet dévant d'étrè frou dè l'écoula, Lo goût dâo pétâiru no verivè la boula. Vo vo rappelà bin que po fére ài sordà

Tsacon étâi suti po savâi s'équipâ. On écot, on gros ran, saillái de 'na dzévala Servessâi dè fusi. Onna galéze étala Qu'on savâi tsapouzi po lài fére on tailleint Dévegnai po très-ti on sabro resseimblieint. La folhie dâi z'Avis âo bin lo Nouvelliste, Onna loi, on décret, ao mémameint 'na liste Dè jurés fédéraux, qu'on savâi bin pliyi No fasâi on galé et bio tsapé gansi. Ora, po 'na craijâ, faillâi on bet d'écorsa Qu'on tracive âo couté, po que sâi pas bétorsa, Sur on tsai dè marrain âo sur on moué dè bou Dè sapin frais copâ. Ein guise dè tambou, N'arojão dè fer blianc, lo chacot d'on grand-pére S'on n'avâi rein dè mî, fasont noutre n'affére; Tandi que po musique on fasâi dâi subliets Ein tapeint de la chaudze ein séve et dâi menets, A mein qu'on bon pareint, ein meneint onna vatse Po la veindre à la fâire, aussè po demi batze Râocanâ per on bouébo', atsetâ sur on banc On vretablio'instrumeint, 'na trompette ein fer blianc.

Clliao qu'aviont per tsi leu dè clliao vilhio z'afférès Qu'aviont z'ao z'u servi dao teimps dè lao grands-péres, Lè s'affubliavont ti per dessus lao z'haillons.

Lè « liberté-patrie » ao bin lè gros pompons Garnessont lè gansi, lè tsapés, lè carlettès;

Lè cordons dè subliet, lè vilhiès z'épolettès

Servessont assebin. Dai sabro tot roulhis,

Dai corrai d'abressa, dai fourreaux tot maillis,

Dai botons dè chacot, dai gourdès, dai dragounès,

Totès clliao vilhiéris étiont, vo dio, bin bounès

Po no bin équipà; kà dinse armà, vetus,

Tsacon sè créyài bio per dézo cé rebus.

Et l'est dinsè qu'einfants, n'étià dza 'na melice

Fiai dè poài déssuvi lo bravo sordà suisse.

(La suita à deçando que vint).

C.-C. D.

Une inspection d'armes.

C'était un jour de grande revue, dans le bon vieux temps. Le commandant inspectait gravement et minutieusement toute la milice, même jusqu'aux sabres des courriers, dits piquettes. Ceux-ci se présentaient ensemble au bureau, où un des officiers leur commandait: « Sabre en main! » L'un d'eux resta, ce jour-là, immobile et n'exécuta pas le commandement. L'inspecteur, s'approchant alors du soldat récalcitrant, lui demanda pourquoi il ne sortait pas son sabre. Celui-ci n'hésita pas et répondit à son supérieur:

— Pâyo demi pot se vo pâodè lo sailli, coumandant! En effet, malgré les efforts de l'officier, le sabre resta dans le fourreau et le pauvre piquette fut gratifié de trois jours de salle de police, pour lui donner le temps de dérouiller son arme.

FLEUR DE MER

∞∞‱∞

VI

La nuit, pendant le sommeil, d'horribles cauchemars hantaient la malheureuse, et Hoël, se soulevant sur la couche conjugale, écoutait avec terreur des fragments de révélations échappés des lèvres de la meurtrière.

La jeune fille, profondément endormie, comme on l'est à son âge, heureusement n'entendait rien, bien qu'elle reposât dans la même pièce que ses parents, ainsi que cela se pratique en Basse-Bretagne, où des lits-armoires sont disposés tout autour de la grande salle commune. Mais le père, pris d'insomnie, écoutait fièvreusement et devenait songeur.

La victime et le bourreau, Ivonne et Léna, pour des causes si différentes, bien qu'également morales, dépérissaient simultanément, sans nul remède possible.

Alain, plein d'angoisse, craignant de perdre sa chère et vaillante compagne, s'en fut trouver le curé de la commune, un bon vieillard, riche d'expérience et de sagesse, dont le presbytère était loin dans un autre village.

Il vint, parla du devoir de résignation aux épreuves que Dieu inflige, en punition de nos fautes souvent; il montra l'autre vie, où chacun des justes trouve la récompense de son courage en celle-ci.

Respectueuse, elle écoutait la tête baissée, ayant conscience d'avoir fauté quand elle ravit à sa rivale le prétendant de sa fille, mais ne croyant pas avoir mérité si mortel châtiment pour ce qu'elle regardait comme une simple peccadille à peine répréhensible, ayant été provoquée, pour ainsi dire, par les propos et manières d'Ivonne.

Rien ne la toucha. Le prêtre, enfin, promit à la malheureuse mère qu'elle reverrait sa fille dans le ciel. Cette idée fit passer un sourire sur sa physionomie désolée: ainsi, un rayon de soleil perce la nuée pendant la tempête.

Le digne curé, en se retirant, la laissa plus calme, comme rassérénée, mais non pas consolée; son âme restait brisée, les ressorts de sa volonté sans mouvement.

En pensée, déja elle avait abandonné la terre et, transportée dans le ciel, y voyait sa fille bien-aimée; l'existence lui pesait, et tout trahissait son ardent désir de la quitter.

Au sortir du logis d'Alain, le pasteur vit, sur le pas de sa porte, le mari d'Ivonne qui semblait l'attendre; Hoël, s'avançant, le pria d'entrer dans sa demeure: Ma femme, lui dit-il, est travaillée d'un chagrin secret dont vous seul, j'ai soupçon, pouvez être le médecin, elle languit, se consume, s'en va! Je ne puis en obtenir nulle confidence; vous qui dès l'enfance dirigez son âme, parlez-lui, confessez-la et, si vous le pouvez, rendez-lui la paix qu'elle semble avoir perdue.

— Eh bien, Ivonne, dit doucement le vieillard, en arrivant auprès de la compagne d'Hoël et lui prenant affectueusement la main, nous perdons courage; à tous maux il y a remède, comme à tout péché miséricorde: Dieu est si bon et si puissant.

La malheureuse tressaillit et, de pâle devint toute livide; la présence du prêtre ajoutait à son trouble une angoisse nouvelle: cet homme, qui lisait dans les consciences, lui donna l'épouvante.

Cependant la similitude de situation des deux femmes, des deux voisines, frappa le curé: grandes, fortes, conservant, dans les traits, la trace d'une beauté primitive, portant le même type, on eût dit deux sœurs atteintes d'un pareil mal.

Il en exprima vivement sa surprise:

— Vous ressemblez étonnamment à Léna, mais, elle, a une raison trop naturelle pour dépérir: l'irréparable perte de son unique enfant si belle et si bonne lui a brisé le cœur, l'a laissée sans avenir; tandis que vous, Ivonne, voyez fleurir la vôtre auprès de vous, non moins charmante qu'était Anna, et qui, mariée prochainement, accroîtra votre famille et votre bonheur. Pourquoi ce découragement, cet air désespéré? Allons, ouvrez votre âme à votre vieux pasteur, votre vieil ami.

Léna demeura muette et retira sa main de celle du curé, baissant la tête et les yeux fixés vers le sol.

Aprés un temps de silence : Ouvriras-tu la bouche! s'écria, le rude pêcheur, d'une voix frémissante de colère.

Le curé sourit et du geste l'apaisa: Ce n'est pas ainsi, fit-il, qu'on parle aux personnes souffrantes; retirez-vous un instant, mon ami, laissez-nous seuls.

Hoël obéit et sortit de la maison, emmenant sa fille qui, soucieuse et discrète, assistait à la scène, n'osant y prendre part.

(A suivre).

Questions et réponses.

Nous avons reçu 56 réponses au problème précédent, dont 50 justes. L'oncle a 5 neveux, 8 nièces et sa fortune s'élève à 44,000 francs. — Le tirage au sort, fait jeudi matin, a donné la prime à Mme Naz-Duboux, à Lausanne.

Problème.

Trois personnes célèbrent le même jour l'anniversaire de leur naissance. L'une d'elles est un enfant de 11 ans. La plus âgée calcule que le carré du nombre de ses années équivaut à la somme des carrés des âges des deux autres. — Trouver l'âge de chacune d'elles.

Prime: Un almanach et un éphéméride.

Recette. — Voici un excellent procédé pour nettoyer l'argenterie. Délayer du blanc d'Espagne bien pulvérisé dans un peu d'eau-de-vie. Enduire les pièces à nettoyer avec ce mélange, et, quand il est presque sec, frotter avec une brosse très douce.

Pour rendre à l'argenterie son premier éclat, on mélange deux parties de crême de tartre avec deux parties de blanc d'Espagne et une partie d'alun, le tout bien pulvérisé. On délaie cette poudre dans un peu d'eau, on en frotte l'argenterie avec un linge ou une brosse fine, on la passe dans l'eau pure et on l'essuie avec un linge doux et sec, et mieux avec un morceau de peau de chamois bien souple.

La livraison de janvier de la Bibliothèque universelle contient les articles suivants: Un magistrat républicain. Le landamman Heer, par M. Numa Droz. — Connais-ça. Nouvelle, par M. le Dr Châtelain. — La civilisation chinoise, par M. A. de Verdilhac. — Les écrivains français et la Russie, par M. Louis Leger. — Un capucin au XVIe siècle. La vie du très révérend père Francesco Vastarini, surnommé « Fucedola, » par M. J. Gianpietro. — Les âmes du bon Dieu. Conte de Noël russe, de Mme Kohanofsky. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

THEATRE. — Demain, dimanche:

LA ROUSSOTTE,

opérette en 3 actes et quatre tablaux.

Le spectacle commencera par **le Violoneux**, opérette en un acte, musique d'Offenbach. — Ceux qui veulent passer une gaie soirée, ne peuvent désirer mieux que ce programme.

L. MONNET.